



**Éric CORREIA**  
élu Président  
de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

CP Silver Eco/ François DABURON © Rivington

## « au service des communes et de tous nos concitoyens »

Eric CORREIA, Conseiller Municipal de la ville de Guéret, a été élu Président de la Communauté du Grand Guéret. Ancien 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Agglo, œuvrant pour la vie politique depuis 1995, il est marié, père de deux enfants et exerce la profession d'infirmier anesthésiste à l'hôpital public de Guéret.

### *Quel a été votre sentiment, à l'issue de votre élection ?*

Celui de la responsabilité avant toute chose. Le poids de la responsabilité qui incombe à toute personne recevant un tel mandat. Je mesure à quel point une telle élection n'est pas un aboutissement mais, au contraire, un point de départ. C'est le début d'un travail qui promet tout à la fois d'être complexe et mené sur la durée, mais également d'un travail exaltant au service des communes et de tous nos concitoyens.

Cela dit, cela représente malgré tout un aboutissement au sens où les élus communautaires et moi-même avons travaillé pour mériter cette confiance, que ce soit pour celles et ceux qui étaient déjà aux responsabilités par le passé, ou pour tous les « nouveaux » qui arrivent dans notre collectivité. Et puisque j'évoque la confiance, un sentiment tout particulier de profonde gratitude va à mes collègues qui m'ont fait l'honneur de me désigner à la tête de cette structure, ainsi qu'aux électeurs qui nous ont collectivement appelés à siéger à la Communauté d'Agglomération, ce qui était une première dans l'histoire des scrutins municipaux. J'ai donc pris la pleine mesure de la confiance qu'un tel mandat supposera à chaque instant. Je m'en montrerai digne.

### *A titre personnel, quel Président souhaitez-vous être ?*

Je m'inscrirai à la fois dans une ligne de continuité et dans une logique d'évolution et de changement. La continuité, car j'ai évidemment une pensée pour ceux qui m'ont précédé à cette place, André LEJEUNE au premier chef, mais aussi Michel VERGNIER. Ils ont tant contribué au développement de cette structure et à sa reconnaissance que je ne puis qu'espérer présider au destin de l'Agglomération avec la même réussite qu'eux. Mon engagement en tant que premier Vice-président dans le précédent mandat m'a préparé pour cela.

Mais je veux aussi m'inscrire dans un changement qui est lié à l'évolution profonde que va connaître l'intercommunalité dans les années à venir.

> >> Retrouvez la suite de l'interview du Président en dernière page.

LE PRÉSIDENT



**Eric CORREIA**  
(Guéret)  
Président

LES 12 VICE-PRÉSIDENTS



**Patrick ROUGEOT**  
(Maire de St-Étienne-Guérétois)  
1<sup>er</sup> Vice-Président en charge de la Mutualisation des Services et des Moyens, de la Coopération et de l'Ingénierie Territoriale



**Nady BOUALI**  
(Guéret)  
2<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'Aménagement et du Développement des Zones d'Activités et de la Voirie d'Intérêt Communautaire



**Claude GUÉRIER**  
(Maire de St-Sulpice-le-Guérétois)  
3<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'Aménagement de l'Espace Communautaire et de l'Urbanisme



**Jean-Luc BARBAIRE**  
(St-Vaury)  
4<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du Développement Touristique et des Sports de Nature



**Claire MORV**  
(Guéret)  
5<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge des Transports et des Déplacements



**Jean-Pierre GRIVAUD**  
(Maire de Bussière-Dunoise)  
6<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des Finances et de la Fiscalité



**Armelle MARTIN**  
(St-Vaury)  
7<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge des Pôles de Santé, de l'Action Sociale et de l'Insertion Locale par l'Economie



**Eric JEANSANNETAS**  
(Guéret)  
8<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du Personnel et des Politiques Territoriales



**François BARNAUD**  
(Maire de St-Fiel)  
9<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'Accueil de la Petite Enfance



**Jacques VELGHE**  
(Maire de St-Christophe)  
10<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'Environnement et du Développement Durable



**Ginette DUBOSCLARD**  
(Guéret)  
11<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de la Lecture Publique



**Alain CLÉDÈRE**  
(Maire de St-Laurent)  
12<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'Habitat et de la Programmation du Logement Social

LES 6 DÉLÉGUÉS EN CHARGE DE DOSSIERS PARTICULIERS



**Delphine BONNIN-GERMAN**  
(Guéret)  
Déléguée communautaire auprès du Président en charge du suivi de projet du Centre Aquatique



**Jean-Luc MARTIAL**  
(St-Feyre)  
Délégué communautaire auprès du Président en charge de l'Accessibilité



**Dominique HIPPOLYTE**  
(Guéret)  
Déléguée communautaire auprès du 8<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du Personnel



**Jean-Bernard DAMIENS**  
(Guéret)  
Délégué communautaire auprès du 10<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du Plan Climat Énergie Territorial et du Développement Durable



**Bernard LEFFÈVRE**  
(Maire de La Brionne)  
Délégué communautaire auprès du 4<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du suivi du Parc Animalier des Monts de Guéret



**Alain FAVIÈRE**  
(Maire de Anzême)  
Délégué communautaire auprès du 4<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des Hébergements Touristiques

# Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

LES 37 AUTRES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES



**Guy ROUCHON**  
(Maire d'Ajain)



**Laurence BOURDIER**  
(Ajain)



**Nicole BEAUDROUX**  
(Anzême)



**Fanny FRÉRET**  
(Bussière-Dunoise)



**Jean-Claude ROUËT**  
(Maire de Gartempe)



**Roland BRUNAUD**  
(Maire de Glénic)



**Gérard GASNET**  
(Glénic)



**Michel VERGNIER**  
(Maire de Guéret)



**David GIPOULOU**  
(Guéret)



**Cécile LEMAIGRE**  
(Guéret)



**Martiale ROBERT**  
(Guéret)



**Jean-François THOMAS**  
(Guéret)



**Elisabeth PIERROT**  
(Guéret)



**Martial MAUME**  
(Guéret)



**Jean-Pierre LÉCRIVAIN**  
(Maire de Jouillat)



**Evelyne CLÉMENT**  
(Jouillat)



**Daniel PASTY**  
(La Brionne)



**Didier COLMOU**  
(La Chapelle-Taillefer)



**Michel SUDRON**  
(Maire de La Saunière)



**Jean-Michel ARDUIN**  
(La Saunière)



**Alain MOREAU**  
(Maire de Montaigne-le-Blanc)



**Serge MARQUET**  
(Montaigne-le-Blanc)



**Nadine DUFAUD**  
(Sainte-Feyre)



**Jean-Claude SOUTHON**  
(Sainte-Feyre)



**Pierre AUGER**  
(Sainte-Feyre)



**Roland LACHENY**  
(Maire de Saint-Eloi)



**Jérôme DUROT**  
(Saint-Fiel)



**Josiane LECHAT**  
(Saint-Laurent)



**Robert CIBOT**  
(Saint-Léger-le-Guérétois)



**Jean-Pierre DEVILLE**  
(Maire de Saint-Silvain-Montaigut)



**Annie DEVINEAU**  
(Saint-Sulpice-le-Guérétois)



**Jean-Claude LABESSE**  
(Saint-Sulpice-le-Guérétois)



**Patrick GUÉRIDE**  
(Saint-Sulpice-le-Guérétois)



**Philippe BAYOL**  
(Maire de Saint-Vaury)



**Bernard DEVENAS**  
(Saint-Vaury)



**Serge VAURY**  
(Maire de Saint-Victor-en-Marche)



**Philippe PONSARD**  
(Maire de Savennes)

Je songe aux bouleversements de la limite territoriale dont nous avons déjà eu un avant-goût avec la carte des régions, mais aussi à la possible évolution des compétences de collectivités comme la nôtre. Cette montée en puissance de l'intercommunalité - dont je crois qu'elle va dans le sens de l'histoire même si je n'appelle pas de mes vœux la disparition d'un échelon de proximité comme le Conseil Général - il faudra l'anticiper et l'accompagner avec beaucoup de rigueur. Les compétences qui nous seront dévolues demain seront sans doute bien plus nombreuses ; de toutes les façons elles seront bien différentes. Je veux dès lors être le Président d'une agglomération qui vit avec son temps, qui n'accompagne pas passivement les successifs changements de politiques territoriales, ni ne se laisse imposer son développement. Je veux que nous soyons, collectivement, les garants d'une collectivité faisant prospérer son bassin de vie, accompagnant l'implantation d'entreprises et la création d'emplois, une collectivité qui conjugue la modernité au respect de son cadre de vie. Cela ressemble à une énumération de grandes lignes, mais il y a des projets précis derrière chacune de ces ambitions.

**Précisément, quels sont les principaux projets que vous souhaitez mettre en œuvre au cours de ce mandat ?**

Ils sont nombreux, je l'ai dit. Je pense à des projets déjà engagés mais aussi à nombre de nouveaux chantiers que toute l'équipe des élus communautaires va déployer très prochainement puis tout au long du mandat. Nous allons poursuivre le travail engagé autour des transports, avec une recherche constante d'amélioration de la desserte, de l'optimisation de la durée des trajets et, bien sûr, de l'offre de services en bus et mini bus urbains. L'essor de la lecture publique et de la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret est également très cher à mon cœur. Je songe aussi au tourisme qui, sur notre territoire, est un atout majeur du développement local. Les Loups de Chabrières, premier site touristique du département et de très loin, l'Aire des Monts de Guéret, de nombreux gîtes et espaces naturels, un arboretum, le développement des Sports Nature en tant qu'activité économique, sont autant d'atouts essentiels de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, et cette offre sera étoffée dans les années qui viennent.

Bien sûr, il y a les compétences qui sont les nôtres et qui sont incontournables et prioritaires, comme le développement économique, l'accueil d'entreprises sur nos sites communautaires et nos pépinières. Une plate-forme va par exemple s'installer avant peu, créant de très nombreux emplois, sur le site de la BSMAT dont le départ avait été si dommageable à notre collectivité. La création d'un emploi sur notre agglomération génère un effet de levier vers de nombreux emplois connexes : celui des conjoints pour les nouveaux arrivants, celui des commerçants et artisans locaux qui profitent d'un apport de population supplémentaire

ou du pouvoir d'achat amélioré des familles, etc. L'emploi est et restera notre priorité.

Mais nous avons bien d'autres compétences à exercer, sur l'habitat, sur les pôles de santé, sur la voirie, l'assainissement, l'environnement ; bien d'autres encore. Systématiquement, des projets feront vivre ces compétences, et les élus qui sont en charge de ces thématiques auront nombre d'occasions de les dynamiser et d'en faire bénéficier notre territoire. J'ai confiance en eux.

**Avez-vous d'autres exemples de projets nouveaux que le Grand Guéret va promouvoir et développer ?**

Tout à fait, je pense ainsi à l'important travail qu'il nous faudra déployer autour du campus de Guéret et de l'enseignement supérieur : actuellement, ce sont 600 étudiants qui sont accueillis sur plusieurs disciplines, et nous aurons à penser à eux, à un possible lieu de vie et d'accueil, etc., car ils sont les garants indéniables de l'excellence d'un territoire autant que de la santé d'une bonne part du commerce local, de l'offre locative et du dynamisme de notre ville de Guéret.

Je parlais de modernité, je veux que nous proposons un service à nos concitoyens autour d'un pôle numérique, un lieu ressources où les particuliers, les professionnels, les associations, se retrouvent, créent, innovent, impriment en 3D, découpent au laser, etc. Ce type de lieu de création est un besoin incontournable, notamment pour la jeunesse de notre territoire mais pas seulement, et il sera le gage de la capacité d'ouverture au monde et à l'innovation, de cette terre que l'on considère à tort comme un territoire rural trop souvent replié sur lui-même. Il nous faut anticiper ce que sera une partie de l'économie de demain. La domotique a été, par exemple, une preuve de cette faculté d'innovation qui fait école aujourd'hui sur tout le territoire national. A ce propos, autre chantier qui verra sa concrétisation sur le mandat, un cluster, une grappe d'entreprises autour de la domotique, que ce soit pour la rénovation thermique des logements, la formation, ou encore l'approche de la dépendance des personnes. Ce type de réalisation, fer de lance de marchés en plein essor, pierre angulaire de la « silver économie », est une réussite nationale née de notre intercommunalité. C'est sur ce type de spécialisation - j'ose même le mot d'excellence - territoriale, que nous allons prolonger et pérenniser chaque fois que cela sera possible.

Enfin, une réflexion sera entamée autour de la création d'un grand complexe qui soit à la fois ludique et dédié à la pratique des sports nautiques, dont nous avons pris la compétence lors du précédent mandat. Je me souviens lors de mon travail sur un lieu de culture dont nous sommes collectivement fiers aujourd'hui, la Bibliothèque Multimédia, combien certains se faisaient les contempteurs d'un projet. Son succès a fait taire toutes les critiques et personne, sur toute l'agglomération et même sur tout le département, ne souhaiterait se passer

aujourd'hui d'une telle offre culturelle et pédagogique. Je sais qu'il en ira de même sur le centre aqualudique dont notre collectivité a besoin, qui permettra une pratique sportive et touristique et qui sera un théâtre de jeu pour tous les habitants, du plus jeune au plus âgé, à des tarifs adaptés à chaque public. Le développement d'un territoire n'est rien s'il ne se conjugue au diapason du bien-être de ses habitants.

Voici donc quelques-uns des chantiers qui vont s'ouvrir. Il y en aura d'autres, n'en doutez pas.

**Si vous deviez résumer le mandat qui s'ouvre à vous en une ligne directrice, une idée principale, ce serait...**

Ce serait sans doute l'intention de travailler de manière collective, par-delà les clivages politiques qui ne font guère de sens dans une agglomération comme la nôtre. Bien sûr, travailler de manière constante, pour l'intérêt des 31 000 habitants de notre territoire communautaire, et, à titre personnel, en ne cumulant pas de mandats exécutifs. J'ai choisi de travailler à temps partiel depuis mon élection, afin de me consacrer pleinement à cette mission exaltante mais prenante, et je serai à l'écoute, avec toutes les équipes administratives et techniques mais aussi avec les élus. Ils sont cinquante-cinq à mes côtés, hommes et femmes, dont douze Vice-présidents et six Conseillers délégués. Je le redis, je veux m'appuyer sur eux, travailler en concertation avec eux, parce que c'est un projet construit en commun qui est le socle du Grand Guéret. Tous les élus qui composent le conseil aiment leur territoire et veulent le voir prospérer.

**« être le Président d'une agglomération qui vit avec son temps »**

De la ville centre aux communes plus rurales, de la plus peuplée à la plus modeste, toutes les entités qui forment l'ossature de notre Communauté d'Agglomération vont donc exister dans ce projet collectif. L'intercommunalité n'est pas le méchant agresseur dont il faut se défendre. J'essaierai de faire en sorte que chaque élu de l'Agglomération se sente d'abord élu au service d'une intercommunalité et des communes qui la composent, dont la leur. Nous serons une communauté de destin ou ne serons pas ; tout simplement. Voilà mon premier engagement en tant que Président. Du projet et du concret ; de l'ouvrage, pas de clivages. Nous sommes riches de nos diversités, de nos conceptions différentes, et il est heureux que toutes les sensibilités s'expriment dans une assemblée qui réunit tout le spectre politique en son sein. Mais au final, quand vient l'heure de décider, seul l'intérêt collectif doit nous guider. J'y veillerai scrupuleusement.



**GRAND GUÉRET**  
Communauté d'Agglomération  
9, avenue Charles de Gaulle  
BP 302 - 23006 Guéret cedex  
Tél. 05 55 41 04 48  
Fax : 05 55 41 13 01  
direction.generale@agglo-grandgueret.fr  
www.agglo-grandgueret.fr